
**Avis public de consultation aux personnes
et organismes désirant s'exprimer sur le
projet de « Règlement numéro 2026-373
visant à modifier le règlement de zonage
numéro 2008-263 dans le but de créer la zone
IND-5 à même une partie des zones IND-2 et
R-1»**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 août 2026, le conseil de la Municipalité de Lawrenceville a adopté par résolution le projet de « *Règlement numéro 2026-373 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-263 dans le but de créer la zone IND-5 à même une partie des zones IND-2 et R-1* ».

Ce règlement a pour objet de créer une nouvelle zone industrielle IND-5 à même une partie des zones IND-2 et R-1 afin d'y autoriser les usages « bureaux d'affaires » et « entreposage extérieur ». Ce règlement a aussi pour objet de prévoir les normes spécifiques encadrant l'entreposage extérieur en zone IND-5 et les normes d'implantation et de dimensions applicables dans cette même zone.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il contient des dispositions qui s'appliquent aux zones IND-2 et R-1. Ces zones sont situées au nord de la rue Dandenault et à l'est de la rue de l'Église. L'illustration de ces zones peut être consultée au bureau de la municipalité.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 08 septembre 2026 à 18h00, à la Salle communautaire située au 1551, rue Principale à Lawrenceville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ À LAWRENCEVILLE, CE 11 août 2026.

ANN-RENÉE COULOMBE
Directrice générale & Greffière-
trésorière